Quarante-troisième Année. — N° 85 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES SAMEDI 26 MARS 1898.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 12 fr. 50. . Six mois . 26 fr. . Un an. . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. 15 fr.
Pour les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, Grande-Rue, 74. - Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, Grande-Rue, 74. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

M. HANOTAUX
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
(Photo, jeudi, 24 Mars, à l'Académie Française)

ROUBAIX, LE 25 MARS 1898

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

RÉCEPTION DE M. HANOTAUX

Paris, 24 mars. — A une heure cinquante, le Président de la République, accompagné du général Hagron, est arrivé à l'Institut. Au lieu de prendre place dans la loge réservée au Chef de l'Etat, il s'est assis à la première banquette, face au bureau, marquant ainsi que sa présence n'avait rien d'officiel et qu'elle était toute amicale. A sa droite, le grand-duc Nicolas Michaelowitch, et à sa gauche, le prince Ouroussoff, ambassadeur de Russie. Peu après, Mme Félix Faure et Mlle Lucie Faure, accompagnées de M. Le Gall, ont pris place dans une tribune réservée.

A deux heures, la salle était archicomble. Mgr Clari, le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, le général Horace Porter, ambassadeur d'Angleterre, le comte Wolkenstein-Trostburg, ambassadeur d'Autriche, enfin tout le corps diplomatique était là, ainsi que les membres du gouvernement, sauf M. Barthou.

La famille de M. Hanotaux était représentée par la mère, le frère et la sœur du nouvel académicien. Des places avaient aussi été réservées à M. François Hugues, député de l'Aisne, et à M. Bachy, président du comité qui se forma l'an dernier à Saint-Quentin pour offrir à M. Hanotaux, au nom de ses camarades d'enfance, une magnifique épée d'académicien.

Dans l'assistance, parmi les notabilités politiques, on remarquait encore la présence de Mme Carnot et du général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris.

A deux heures précises, entre M. Hanotaux, précédé de MM. de Vogüé, directeur; Boissier, secrétaire perpétuel, et accompagné de MM. Albert Sorel et José-Maria de Hérédia, ses parrains. La marche est fermée par une longue suite d'académiciens.

Discours de M. Hanotaux

La séance ouverte, M. Hanotaux se lève et, au milieu d'un grand silence, commence son discours. Naturellement, l'exorde est consacré à Richelieu, à la fois fondateur de l'Académie et personnage favori de l'orateur entre tous les grands hommes de notre histoire.

M. Hanotaux aborde ensuite son sujet, qui est l'éloge de son prédécesseur, M. Challemel-Lacour. Cet éloge, il le fait sans réserves; il débute par un portrait de M. Challemel-Lacour alors qu'il entra à l'Académie :

« Quand vous le rejoîtes parmi vous, M. Challemel-Lacour s'était déjà comme dépris de la vie active. Il n'en connaissait plus que les honneurs, après n'en avoir ressenti longtemps que les amertumes. Vous l'avez vu droit et fier, correct et net, la taille bien prise, la figure régulière, la barbe d'une blancheur de neige. Mais l'œil bleu vivait toujours. Il lançait les flèches d'un regard perçant et prompt, et sur les lèvres mi-closes, courait un sourire doux l'ironie mouvette contenait, non sans effort, les traits toujours prêts d'une parole toujours redoutable.

» Challemel-Lacour avait une élégance naturelle et une naturelle autorité. C'est ainsi qu'il cachait aux regards superficiels ou indifférents l'ardeur des passions qui l'avaient longtemps agité. Il laissait le repos monter vers lui, mais la vie ne l'intéressait plus guère, depuis qu'elle n'était plus la lutte. Et c'est pourquoi, sur sa belle et énigmatique figure, peu de gens pouvaient discerner des traits révélés d'une personnalité qui se contenait et s'appliquait au calme et à l'indifférence.

» Quelle vie cependant fut moins calme et quelle plus éloignée de l'indifférence que celle de Challemel-Lacour. »

En revenant en arrière, M. Hanotaux nous montre en Challemel-Lacour le normalien de 1848, appartenant à une génération entivrée de dialectique, folle de littérature, nourrie de chimères. Il nous le fait voir ensuite prenant le chemin de l'exil, parcourant l'Europe, étudiant toujours et partout soucieux de la recherche de la vérité.

L'orateur s'étend longuement sur le séjour de son prédécesseur en Allemagne, où il fréquenta les philosophes célèbres de l'époque, Schopenhauer notamment, tout en se familiarisant avec les philosophes passés.

Après avoir parlé de la vie littéraire de Challemel-Lacour, il aborde sa vie politique :

« Sortirai-je, messieurs, de la réserve qui m'est prescrite si je fais observer que les doctrines de M. Challemel-Lacour étaient celles du parti auquel il appartient depuis 1848, du parti républicain ? Je sais que, pour ces hommes, l'heure de l'histoire et l'heure de l'impartialité n'ont pas encore sonné. Pourtant, messieurs, trente ans déjà se sont écoulés ; les faits sont là.

» Est-ce diminuer le pays, est-ce diminuer notre siècle que de constater qu'au moment où la France fut, par des infortunes inouies, plongée dans les plus affreux désastres, il se trouva un groupe, une équipe nouvelle, composée d'hommes ayant au cœur avant tout le souci du bien public et la passion des plus nobles causes et que ces hommes, investis dans une telle catastrophe de la mission redoutable de sauver l'honneur et de préparer l'avenir, ne furent pas inférieurs à cette tâche?

» L'Académie française a appelé dans son sein quelques-uns des plus éminents parmi ces bons citoyens : M. Challemel-Lacour fut du nombre.

» Et messieurs, à l'heure présente, au moment où, selon l'usage, celui qui remplace M. Challemel-Lacour prononce devant vous son éloge, conviendrait-il qu'il effaçât de son souvenir et de ses paroles la mémoire des longs et louables services que celui qui a été souvent son guide, une fois son chef et deux fois son prédécesseur, a rendus au pays ?

» Dans cette personnalité vigoureuse et active, c'est l'homme politique qui d'abord s'impose à l'attention. Pourquoi le repousser dans l'ombre quand son rôle est de ceux qui peuvent apparaître en pleine lumière?

» Préfet du Rhône, ambassadeur, ministre, président du Sénat, Challemel-Lacour est le type accompli du vrai citoyen. Il est enfin et surtout le grand orateur dont l'éloquence a justifié son entrée à l'Académie. Il donna toujours l'exemple de la fermeté et de la simplicité exacte dans l'exécution du devoir. Il fut le même devant la mort ».

Réponse de M. de Vogüé

M. Melchior de Vogüé répond au récipiendaire. Son beau discours a obtenu un succès très vif; il est consacré à un éloge de Challemel-Lacour, à une biographie rapide du nouvel académicien et à une critique réservée de ses travaux sur Richelieu.

« Pourquoi donc l'aimez-vous, ce dur et pâle compagnon de votre vie? Pourquoi donc l'aimez-vous? Je le sais : tout votre livre le crie. L'historien, le Picard, gardien de la frontière, a reconnu chez ce Poitevin un sens fraternel de l'histoire nationale, une juste conception de la grandeur française et des moyens nécessaires pour l'affermir.

» Et cependant, le cardinal n'est-il pas allé à l'extrême dans son implacable besoin d'unité ? Quand vous exposerez la suite de ses nivellements, l'approuverez-vous d'avoir mis la hache au cœur de ces grands chênes incommodes qui gênaient, qui ombrageaient aussi le trône royal? Les émonder, c'était prudence : mais les abattre tous ? Cent cinquante ans vont passer et faute de ces étais, le trône s'écroulera entre d'inutiles courtisans, petits-fils, domestiques des rudes seigneurs fauchés par les bourreaux du cardinal.

» Il eût sans doute frémi, le bûcheron qui faisait ces coupes sombres, s'il avait pu deviner le danger proche du vide où il élevait son roi, s'il avait pu voir la plus haute tête restée trop seule, trop haute, tombant un jour sur la place de la Révolution ? »

Citons enfin ce passage de la péroraison :

« Ah ! laissez-moi sortir un minute des compliments académiques ! Puisque vous venez, jeune encore, frapper à notre porte, souffrez qu'il me s'ose d'un droit et qu'il s'acquitte d'un devoir, celui qui n'est et ne veut être qu'un écrivain qui vous parle au nom d'une réunion d'écrivains, de ces intellectuels dont on a trop médit, parce que certains ont mésusé de ce beau titre.

« Souffrez qu'il se fasse l'écho du vœu commun et qu'il vous dise simplement, en rompant la glace de cette audience d'apparat : « Soyez le guide qui entendra ce réveil du cœur de la France ! Tout passe et change, les formules, les régimes, les mots creux et les vames clameurs dont on vous assourdit ailleurs. Seul, le cœur de la vraie France ne change pas. Il dure, à peine entamé par les éléments étrangers, impuissants à l'adulterer, fidèle aux vieux instincts de la race, à ses croyances, à ses amours, tel que vous l'avez senti battre dans le passé, tel qu'il soupirait dans la plainte de Jeanne au fond de votre tour de Beaurevoir.

» La force est là. Quand on aurait l'appui du reste du monde, on n'aurait rien si l'on ne l'a pas avec soi, ce cœur toujours prêt à offrir le trésor de ses énergies à l'homme de bonne volonté qui les rassemblera dans sa propre poitrine. Soyez un de ces hommes ! L'honneur en rejaillira sur ceux qui vous ont fait crédit d'estime et d'espoir. »

Ces paroles ont été saluées d'applaudissements nourris et répétés.

L'Académie française va maintenant reprendre ses travaux accoutumés jusqu'au jour où elle nommera les successeurs de Meilhac et du duc d'Aumale.

MANIFESTE
DE LA
Ligue nationale de décentralisation

Paris, 24 mars. — La Ligue nationale de décentralisation vient d'adresser aux électeurs la manifeste suivant :

« Electeurs, nous sommes le peuple le plus administré et le plus imposé du univers.

» Chez nous, chaque tentative de réforme engendre la création de nouveaux rouages administratifs onéreux. Tout dégrèvement a pour corollaire la recherche d'un nouvel impôt.

» Depuis 1876, les dépenses des services civils se sont accrues de plus de 160 millions. Les initiatives locales et individuelles, obérées par des charges de toute nature, sont, en outre, paralysées par les liens d'une tutelle administrative aussi étroite qu'ombrageuse. L'agriculture languit, le commerce souffre, l'industrie périclite, inquiets qu'ils prennent chez nous un essor menaçant. L'abus de la concentration nous mène à la ruine.

« Electeurs,

» Si vous êtes vraiment soucieux de vos intérêts et de l'avenir de la France, imposez aux candidats de toute opinion qui sollicitent vos suffrages le programme suivant :

» Economies, dégrèvements, d'impôts, suppression du personnel inutile, décentralisation des services publics se traduisant par une large extension du pouvoir des assemblées départementales et communales sans rompre l'unité des forces nationales.

» *Referendum* municipal pour toutes les questions de nature à engager sérieusement l'avenir au point de vue des intérêts matériels ;

» Liberté d'association, développement et affranchissement des initiatives privées.

» Electeurs,

» Si par votre entente, vous savez faire triompher ce programme aux prochaines élections, vous contribuerez puissamment au relèvement du pays.»

Le manifeste est signé par M. de Marcère, sénateur centre gauche ; le comte Lanjuinais, député de la droite ; M. Beauquier, député radical ; Paul Bourget, de l'Académie, et Georges Picot, de l'Institut.

ENSEVELIE VIVANTE

LA LÉTHARGIQUE DE BOIS-COLOMBES

Une affaire étrange — Les obsèques de Mme E. — Au moment de l'enterrement. — Cercueil ouvert.

Un fait des plus étranges s'est passé hier à Bois-Colombes. On allait procéder aux obsèques de Mme E..., demeurant rue des Aubépines.

Les draperies étaient placées sur le portail de la maison. Les parents et les amis de la « défunte » défilaient devant le cercueil exposé sous la porte. Bientôt le bruit courut parmi les assistants qu'une femme de service protestait contre l'inhumation.

— Mme E... n'est pas morte ! disait-elle. Je l'affirme. Le corps était chaud lorsqu'on l'a ensevelie, il y a une heure !

Cependant le médecin de l'état-civil avait délivré le permis d'inhumer. Le médecin devait bien être fixé. C'est alors que des parents se souvinrent d'une recommandation faite jadis par Mme E... Cette dernière avait manifesté à plusieurs reprises la crainte d'être enterrée vivante.

— Que l'on me brûle la plante des pieds avant de m'enterrer ! avait-elle dit.

Conciliabules, discussions, pleurs, lamentations. Les employés des pompes funèbres étaient là. L'heure de partir approchait. Les parents décidèrent de réclamer l'intervention du commissaire de police.

De bouche en bouche, la nouvelle circule dans la petite ville de Bois-Colombes. Une affluence considérable de curieux encombrait la rue des Aubépines, qui longe la ligne du chemin de fer. Le commissaire de police arriva et eut toutes les peines du monde à pénétrer jusqu'à la maison mortuaire.

Quand on lui eut expliqué la situation, le magistrat ordonna qu'on remontât le cercueil dans l'appartement.

Scène dramatique

On pense quelle était l'émotion des parents et des amis de Mme E... lorsque le cercueil fut posé sur deux chaises et qu'un employé des pompes funèbres se mit en devoir de dévisser le couvercle.

L'opération fut assez longue et l'angoisse croissait.

— Enlevez le drap ! commanda le commissaire.

Haletants, tous les visages étaient penchés sur la bière. Le visage de Mme E... était bien celui d'une morte. Le commissaire prit la main de Mme E...

— C'est exact, dit-il, le corps est tiède...

Ce furent alors des cris de joie chez les uns et d'indignation chez les autres...

— Cela ne prouve encore rien, dit quelqu'un. Il arrive qu'après la mort la chaleur persiste pendant très longtemps.

Un médecin arriva à son tour. Il appliqua un miroir devant les lèvres. Aucune buée. Il piqua la plante des pieds au fer rouge. Aucun frémissement.

— Est-elle morte, oui ou non ? demanda-t-on.

Le médecin conféra avec le commissaire de police et de cette conversation il résulta que les obsèques sont *provisoirement* remises à vendredi.

Mort ou léthargie ? Telle est la terrible question posée.

LA MOBILISATION MARITIME

Brest, 24 mars. — L'escadre du Nord est attendue aujourd'hui sur rade, venant de Nauberlach. L'attaque de Brest et du Goulet semble se confirmer. En effet, le préfet maritime a autorisé la mission d'hôpitaux temporaires à la Trinité et à Roscauvel et a envoyé onze guetteurs dans les sémaphores de l'arrondissement maritime.

On dit que l'essai de mobilisation se poursuivra jusqu'à l'inspection que doit passer le ministre des batteries et des forts défendant Brest.

Cherbourg, 24 mars. — La deuxième division de l'escadre du Nord est rentrée au mouillage par suite du mauvais temps. La mer continue à être démontée par un violent vent du Nord.

CREATION
d'un office de renseignements commerciaux en Russie

Nous trouvons dans une publication italienne, *Bollettino delle Finanze*, l'information suivante qui peut avoir quelque intérêt pour ceux de nos lecteurs qui sont ou qui désirent être en rapports d'affaires avec la Russie :

« D'après une information de Saint-Pétersbourg, on vient de créer dans cette ville un office de renseignements destiné à fournir des indications sur toutes les questions commerciales et sur le crédit des négociants.

» L'office émane du Gouvernement, et il semble qu'il a été conçu dans le but d'encourager les étrangers à développer leur commerce avec la Russie.

» Grâce à cet établissement, les importateurs, les exportateurs et les industriels pourront se renseigner rapidement sur la situation d'une maison quelconque avec laquelle ils auront à conclure une affaire. »

LA RÉPRESSION
des outrages aux bonnes mœurs

La loi modifiant la loi du 2 août 1882 sur la répression des outrages aux bonnes mœurs vient de paraître à l'*Officiel* ; en voici le texte :

« Art. 1er. — L'art. 1er de la loi du 2 août 1882 est modifié ainsi qu'il suit :

« Sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de cent à cinq mille francs (100 à 5,000 fr.) quiconque aura commis le délit d'outrage aux bonnes mœurs :

» Par la vente ou la mise en vente, l'offre, l'exposition, l'affichage ou la distribution, sur la voie publique ou dans les lieux publics, d'écrits, d'imprimés autres que le livre, d'affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, objets ou images obscènes ou contraires aux bonnes mœurs ;

» Par la vente ou l'offre, même non publique, à un mineur des mêmes écrits, imprimés, affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, objets ou images ;

» Par leur distribution à domicile, par leur remise sous bande ou sous enveloppe non fermée à la poste ou à tout agent de distribution ou de transport ;

» Par des chants non autorisés proférés publiquement, par des annonces ou correspondances publiques contraires aux bonnes mœurs.

» Les écrits, dessins, affiches, etc., incriminés et les objets ayant servi à commettre le délit seront saisis ou arrachés. La destruction en sera ordonnée par le jugement de condamnation.

» Les peines pourront être portées au double si le délit a été commis envers des mineurs. »

Art. 2. — L'article 2 de la loi du 2 août 1882 est remplacé par les dispositions suivantes :

« La prescription en matière d'outrages aux bonnes mœurs commis par la voie du livre est d'un an à partir de la publication ou de l'introduction sur le territoire français.

« La vente, la mise en vente ou l'annonce de livres condamnés sera punie des peines portées par l'article premier de la présente loi.

« Art. 3. — Il n'est en rien dérogé aux dispositions des articles 2, 3 et 4 de la loi du 2 août 1882, qui prendront les numéros 3, 4 et 5.

L'ARRESTATION DE M. MAX RÉGIS

Nouvelle manifestation à Alger

Alger, 24 mars. — Hier soir devait arriver par le train de Constantine M. Louis Régis, frère du directeur de l'*Anti-juif*, actuellement détenu. Des neuf heures, quatre mille personnes étaient réunies devant la gare et sur les rampes du boulevard de la République.

Des mesures d'ordre très sévères avaient été prises pour prévenir une manifestation. Toutes les artères donnant accès sur le boulevard étaient barrées par des cordons de troupes.

A l'arrivée du train, les manifestants apprirent que Louis Régis était descendu à la gare d'Agha. Les manifestants se dirigèrent alors dans cette direction au nombre de 1,500; mais ils ne trouvèrent pas Régis. Rue Warnier, voulant forcer le passage, les manifestants furent chargés par les gendarmes à cheval et dispersés.

Vers minuit, quelques groupes qui s'étaient reformés ont repris la direction d'Alger, mais ils se sont heurtés aux troupes qui barraient les rues.

Cependant un petit groupe a réussi, par une voie détournée, à gagner la place de la prison civile où il cria : « Vive Régis ! » Quelques arrestations ont été opérées.

Alger, 24 mars. — La manifestation qui s'est produite cette nuit à l'occasion de l'arrivée de M. Louis Regis, de Setif, frère de M. Max Régis, actuellement en prison, s'est continuée dans la matinée d'aujourd'hui.

Quand les manifestants ont appris que deux d'entre eux avaient été blessés pendant la charge de gendarmerie de la nuit, l'effervescence a augmenté à un tel point que des ordres ont été donnés immédiatement en haut lieu pour parer à toute éventualité.

M. Louis Régis a été l'objet ce matin de nombreuses marques de sympathie dans les rues d'Alger. M. Louis Régis a demandé l'autorisation de s'entretenir avec son frère.

On croit que ce soir de nouvelles manifestations auront lieu.

Des mesures d'ordre sont prises en vue des bagarres qui pourraient se produire.

Nouveaux troubles à Alger

Paris, 24 mars. — On télégraphie d'Alger à l'*Agence Nationale* :

« M. Morinaud, chef de l'anti sémitisme du département de Constantine, est attendu par le train de ce soir ; une foule énorme se porte dans la direction de la gare, chantant des refrains anti-sémites. De sévères mesures d'ordre ont été prises ».

Alger, 24 mars. — A 10 heures 1/2 du soir, est arrivé en gare d'Alger le train de Constantine, dans lequel se trouvait M. Morinaud, rédacteur en chef du *Républicain de Constantine*, venant à Alger défendre, aux appels correctionnels, demain, son collaborateur, M. Masson, récemment condamné à un mois de prison pour injures au maire de Batna.

Le prisonnier était également dans le train. Plus de 8000 personnes se trouvaient massées aux abords de la gare, criant : A bas les juifs ! Vive la liberté !

Quand M. Morinaud descend du train, la foule enfonce les portes de la gare, brise les carreaux et les portes donnant accès sur le quai. M. Morinaud paraît et harangue la foule qu'il invite au calme.

Il se rend ensuite dans une brasserie voisine. Un grand rassemblement de troupes barre les rues. La foule, coupée en plusieurs points, réussit à se rassembler et décide d'aller à la prison de Barberousse où est détenu M. Max Régis.

Une manifestation à Alger, hostile à M. Lépine, gouverneur général de l'Algérie

Paris, 24 mars. — L'*Agence Nationale* communique la dépêche suivante :

« Alger, 24 mars. — M. Lépine suivait à pied, ce soir, vers six heures et demie, la rue Babazoum, lorsqu'il fut recognu par une bande d'une cinquantaine d'individus qui se mirent à le suivre.

» A ce moment, vint à passer une voiture où se trouvait M. Louis Régis, frère du directeur de l'*Anti-Juif*, avec plusieurs antisémites.

» Le gouverneur général fut conspué aux cris de: démission ! M. Lépine, poursuivant sa route, fut acclamé devant le café Continental aux cris de: Vive le gouverneur ! Il répondit en saluant ces acclamations.

» En revenant du Palais Malakoff il fut de nouveau suivi par M. Louis Régis et la bande de manifestants considérablement accrue qui continuait à pousser des vociférations et des cris divers.

» Le bruit court que M. Lépine aurait été même frappé d'un coup de chapeau rue du Divan. »

ÉLECTIONS ANTISÉMITES A VIENNE

Vienne, 24 mars. — Deux élections municipales complémentaires viennent d'avoir lieu.

En d'autres temps, il eût été superflu de commenter les luttes électorales qui finissaient par la victoire prévue d'avance des antisémites.

Mais depuis l'année dernière, la question des nationalités s'est posée de nouveau. Les nationalistes allemands qui passaient autrefois pour antisémites se sont coalisés avec les juifs contre les antisémites et contre M. Lueger, reprochant aux antisémites ainsi qu'à leur chef de manquer d'ardeur pour la cause germanique et d'être d'intelligence avec les Slaves. Aussi disait-on M. Lueger perdu et l'on affirmait que si des élections avaient lieu maintenant, sa défaite serait complète.

Dans la cité (ville intérieure), l'adversaire du candidat antisémite était un israélite soutenu, soit par les israélites qui pullulent dans cette partie de Vienne, soit par les nationalistes allemands. Il a été battu et la majorité antisémite, très faible en 1895 dans ce quartier qui a été le plus dur à enlever, atteint désormais les deux tiers des suffrages exprimés.

Dans le huitième arrondissement (ville Joseph), les sémites, étant peu nombreux, s'étaient dissimulés derrière un nationaliste allemand qui devait battre l'antisémite en réunissant aux voix des sémites celles des « Germains » désabusés de Lueger, traître à la cause allemande. Ce candidat n'a recueilli qu'un chiffre de voix ridicule : la défaite des sémites et des prussophiles salariés est donc complète.

On en conclut avec raison que la situation de M. Lueger et des antisémites, bien loin d'être ébranlée, est plus solidement assise que jamais.

Le conflit entre l'Espagne et les Etats-Unis

Le *Matin* publie le télégramme suivant que lui envoie son correspondant particulier de Madrid :

« Madrid, 23 mars. — Une certaine inquiétude règne dans la colonie américaine de Madrid: on y redoute que la question du *Maine* ne provoque un conflit.

» Ici, personne ne croit que l'explosion soit due à une cause extérieure. Les ingénieurs espagnols ont été unanimes à attribuer la catastrophe à une explosion partie de l'intérieur du navire.

» L'épave du *Maine* est, d'ailleurs, toujours submergée dans le port de la Havane, et rien ne serait plus facile que de faire de nouvelles reconnaissances.

» C'est avec surprise qu'on a appris ici que le gouvernement américain avait fait demander par l'intermédiaire du consul général de France à la Havane de détruire par la dynamite, prétendument pour déblayer le port et pour tirer parti des restes du bâtiment.

» On approuve fort le maréchal Blanco de s'être énergiquement refusé, et avec raison, à cette réclamation, qui paraît singulièrement puérile.

» On estime généralement que nous sommes à la veille d'événements graves. L'attaché naval américain vient de s'embarquer pour le Havre, se rendant à Washington.

» On croit qu'il va renseigner son gouvernement sur l'état de la marine espagnole ».

Une médiation anglo française

Londres, 24 mars. — On parle d'une entente entre la France et l'Angleterre pour offrir leur médiation amicale aux Etats-Unis et à l'Espagne si les circonstances venaient à rendre leur intervention nécessaire.

New-York, 24 mars. — Une dépêche de la Havane au *World* annonce que si les Etats-Unis réclament une indemnité pour la perte du *Maine*, l'Espagne présentera des contre-réclamations pour plusieurs centaines de millions de dollars pour les dommages causés par les expéditions flibustières équipées en Amérique.

Londres, 24 mars. — On télégraphie de Vienne au *Standard* :

« Suivant une information de source diplomatique, le gouvernement espagnol aurait fait récemment une enquête à Paris, afin de savoir si la France consentirait seule ou conjointement avec d'autres puissances à servir d'intermédiaire entre les cabinets de Madrid et de Washington.

» Le gouvernement français aurait aussi été pressenti au sujet de la possibilité d'émettre un emprunt espagnol sur la place de Paris. »

Les torpilleurs espagnols

Madrid, 24 mars. — On mande de Las Palmas que l'escadrille des torpilleurs a levé l'ancre à destination de Cuba, au milieu des acclamations d'une foule considérable.

De Santiago, on télégraphie que le gouvernement chilien refuse de prendre en considération les offres des Etats-Unis pour l'achat de navires de guerre.

Le conflit entre l'Espagne et les Etats-Unis

Madrid, 24 mars. — L'*Impartial* dit que le ministre des affaires étrangères adressera aujourd'hui une note au gouvernement américain pour exprimer son étonnement que le capitaine du *Maine* ait eu la prétention de détruire les débris du navire avant que les deux gouvernements se soient officiellement communiqué les rapports de leur commission d'enquête et alors que ces débris pouvaient être si utiles pour résoudre la question des divergences de conclusions possibles.

LES AFFAIRES DE CHINE

L'émission de l'emprunt chinois. — La combinaison anglo-allemande. — Syndicataires ennuyés

Le monde financier anglais s'attendait bien, depuis le début, à ce que le fameux emprunt chinois, si désiré par les jingoes, fût un succès. Les hommes d'argent ont l'esprit pratique; les sentiments politiques les touchent peu: ce qu'ils désirent avant tout, ce sont de bonnes garanties pécuniaires pour leur placement.

Ils ont donc été amenés tout naturellement à faire une comparaison entre l'emprunt chinois effectué par la France et la Russie avec la garantie russe et l'emprunt actuel de la combinaison anglo-allemande. Cette comparaison a été désastreuse pour cette dernière, tant au point de vue du prix de l'émission qu'à celui des garanties. Le public a reculé et une grosse partie de la somme émise reste sur les bras des syndicataires qui ont pris l'emprunt ferme.

On avait célébré dans les sphères politiques anglaises comme une grande victoire la concession de cet emprunt par la Chine à la finance anglo-allemande. L'insuccès de l'émission constitue donc, par contre, un échec pour la politique anglaise.

Il est bien certain que les Chinois de Pékin, auxquels on a répété sur tous les tons que l'Angleterre leur prêterait à meilleur marché que les autres pays, auront, un jour ou l'autre, connaissance du manque d'enthousiasme des souscripteurs anglais à sacrifier leur argent sur l'autel des intérêts de la Chine.

Il est vrai que les journaux de Londres n'accusent pas la France et la Russie d'avoir détruit chez les souscripteurs anglais la fibre patriotique, qui pouvait seule les décider à offrir leurs guinées aux Chinois !

Un ultimatum russe — La flotte anglaise

Londres, 24 mars. — D'après une dépêche de Nagasaki au *Daily Mail*, en date du 23 mars, la Chine demanderait à la Russie de s'engager par écrit à n'occuper Port-Arthur que temporairement. Elle demanderait, en outre, que cet engagement fût contresigné par la France et l'Allemagne.

Deux navires de guerre russes quitteront Nagasaki dans la soirée. Leur destination probable est Port-Arthur.

On croit que si la Chine n'a pas accédé aux demandes de la Russie samedi prochain, celle-ci s'emparera de Port-Arthur et de Talien Wan et y fera hisser le drapeau russe.

Une escadre de vingt navires de guerre se trouve actuellement à Chefou.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 24 mars

Présidence de M. BRISSON, président

La séance est ouverte à 2 heures.

L'arrestation de M. Max Régis

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu de M. Beauregard une demande d'interpellation au sujet de l'arrestation de M. Max Régis.

M. LE MINISTRE DU COMMERCE, au nom de son collègue de la justice, accepte que cette interpellation soit discutée samedi en huit.

Questions diverses

La Chambre adopte, en première délibération, un projet de loi modifiant les articles 40 et 41 de la loi du 10 août 1871 (conseils généraux) et une proposition de loi de M. Siegfried tendant à faciliter la constitution et le maintien de la petite propriété rurale.

La Chambre adopte, après urgence déclarée, un projet de loi augmentant le nombre des croix et médailles à attribuer, en temps de paix, au personnel de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale ainsi qu'aux corps militaires des douaniers et des chasseurs forestiers et un projet de loi forestière relative à l'Algérie.

Les services maritimes postaux

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi portant approbation de la convention passée le 16 juillet 1897 avec la Compagnie générale transatlantique pour l'exploitation du service maritime postal du Havre à New-York.

M. Charruyer reproche à la convention d'avoir plus en vue les convenances de la compagnie que les intérêts du pays. (Très bien à l'extrême gauche.)

L'orateur fait ressortir les avantages qu'il y aurait à choisir le port de La Pallice au lieu de celui du Havre comme tête de ligne entre la France et New-York. La distance est plus courte, le trajet serait de quatre à cinq heures de moins. C'est le point terminus des chemins de fer de l'Etat, à qui on assurerait ainsi un trafic considérable. (Très bien, très bien.)

L'orateur invite la Chambre à se rallier au contre

Dernière Heure

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

La mobilisation de l'escadre du Nord

Brest, 25 mars. — La première division de l'escadre du Nord est revenue sur rade. Elle appareillera demain ou dimanche matin, allant à la rencontre de la deuxième division venant de Cherbourg. L'escadre au complet, rebroussera chemin pour rentrer à Brest, dans la nuit de lundi à mardi.

C'est alors qu'aurait lieu l'exercice de forcement du Goulet. La passe nord du Goulet serait barrée par une estacade pour forcer l'escadre figurant l'ennemi à franchir les lignes des torpilles de la passe sud.

En transmettant hier les félicitations du ministre de la marine aux équipages, l'amiral Barrera se plaît à constater que c'est à l'entrain, au zèle, à l'esprit de discipline de l'équipage, joints au concours empressé du personnel des arsenaux, qu'est dû le bon résultat obtenu.

L'ordre de l'amiral, lu aux équipages, restera huit jours affiché dans les batteries.

Hier l'amiral Barera a passé l'inspection des torpilles, des torpilleurs de l'escadre. Tous les navires conservent la disposition de combat.

Une violente grêle et la grosse mer contrarie les manœuvres.

La Commission d'enquête sur le Panama

Paris, 25 mars. — La Commission d'enquête sur le Panama s'est réunie aujourd'hui. On se rappelle que, récemment, son président, M. Vallé, monta à la tribune pour demander la mise à l'ordre du jour des conclusions de son rapport et que cette demande fut repoussée.

Dans sa réunion d'aujourd'hui, la commission a décidé de revenir à la charge et de demander à la Chambre de tenir une séance mercredi qui serait consacrée à la discussion du rapport Vallé.

Un vol à l'église de Fontainebleau

Fontainebleau, 25 mars. — Cette nuit, des malfaiteurs se sont introduits, par escalade et effraction, dans l'église de Fontainebleau et se sont emparé du contenu de six troncs évalué à 125 francs. Ils ont également pénétré dans la sacristie, qu'ils ont mise à sac, mais ils n'ont pu trouver les vases et objets de valeur. Une enquête est ouverte pour découvrir les coupables qui ont laissé les ciseaux à froid et un couteau poignard.

Les impressions de M. Hanotaux

Interview du nouvel académicien publiée par M. Gaston Calmettes dans le *Figaro* :

« — Si je n'ai pas été ému, j'ai été en proie à d'autres impressions tout aussi fortes.

» J'ai, d'abord, été profondément touché de voir que le Président de la République était là. Il s'était mêlé tout simplement à la foule, ne voulant aucun hommage particulier; il s'était installé au second rang, sur le même banc que tout autre spectateur, derrière mon frère, ma mère et ma sœur, à côté du grand-duc Nicolas-Nicolaïevitch, qui, lui aussi, a été tout à fait aimable et gracieux, m'envoyant, après la séance, un mot charmant de félicitations et de bonheur. »

A propos des discours, M. Hanotaux nous fixe sur la durée du travail que lui a imposé le sien.

« Deux mois environ m'ont été nécessaires, nous dit-il, deux mois pendant lesquels j'ai consacré la valeur de deux semaines à ce travail, en raison des incessantes occupations d'un ministre. J'ai commencé mon discours à bord du *Pothuau*, le 17 août 1894, en vue de Copenhague.

» J'en ai fixé le plan le 28 août, au retour du voyage de Pétersbourg auquel vous avez assisté pendant les neuf journées tranquilles que m'assurait ce retour avec les longs après-midi du bord et le calme infiniment reposant de la mer sans limites.

« Le plan n'a été modifié sur aucun point. Quant à la phrase du début, elle n'a presque pas été transformée. »

Interrogé ensuite sur la situation internationale, le ministre a déclaré :

« Nous avons les meilleurs rapports avec toutes les puissances. Dans certains journaux étrangers on nous représente comme étant en rapports moins cordiaux avec l'Angleterre, S. M. la reine Victoria est, à Nice, l'objet de nos plus respectueuses sollicitudes et de nos soins les plus empressés; le prince de Galles est à Cannes et lord Salisbury arrive lundi en France: voilà mon unique réponse. Je désire que ce triple séjour soit aussi prolongé et aussi agréable que possible !

» Les travaux de la commission du Niger nous conduisent à un résultat de plus en plus appréciable et honorable. Je disais, il y a quinze jours, à la Chambre, qu'on avait « déblayé le terrain » : demain, je pourrai ajouter qu'on est désormais dans la voie d'un accord.

» Les affaires de Chine seront plus longues à traiter, car le problème est autrement important.

» Il y a pour des années ! Et personne ne sera surpris d'apprendre que cette grosse et vaste question qui met en jeu tant d'intérêts divers ne peut se régler en quelques jours ou quelques semaines.

» Dieu veuille que nous n'assistions pas à la mort de la Chine ! Ce serait une catastrophe dont le vieux monde serait ébranlé !

» De ce côté-là, il n'est question ni d'acquisition, ni d'occupation ; nous ne devons pas chercher à augmenter en Extrême-Orient notre domaine colonial déjà vaste ; nous devons tout simplement chercher à le mettre à l'abri des surprises. Nous devons aussi, avant tout, chercher à étayer l'Empire du Milieu dont les ruines feraient tant de ruines.

» Rien d'ailleurs ne sera fait sans la Chambre, rien ne sera caché à la Chambre, en aucune circonstance, et c'est à la Chambre que nous demanderons de nous dicter le devoir qu'elle décidera le plus conforme aux intérêts du pays.

» Reste la question de Cuba. Ce ne sont pas nos affaires, ce sont celles de l'Espagne et des Etats-Unis ; mais, au point de vue moral, elles nous touchent doublement, parce que nous avons les meilleures et les plus cordiales relations avec les deux pays que cette irritante question met aux prises.

» D'un côté, la reine régente souveraine digne d'être comparée aux plus grands souverains, à la tête d'un peuple vers lequel nous portent les affinités de race et de sang.

» De l'autre côté, le peuple généreux de cette république sœur à laquelle nous unissent cent ans de vie commune et de réciproques sympathies.

» Il ne faut donc pas qu'il y ait une lutte, il ne faut pas qu'il y ait un conflit entre ces deux nations qui nous sont si fortement attachées et qui nous tiennent si ardemment au cœur. Là, comme ailleurs, comme partout, la France désire, par-dessus tout, de toutes ses forces, la paix.»

L'Accident du général du Barail

Le *Gaulois* publie ce qui suit sur cet accident dont nous avons parlé :

« Le général du Barail avait quitté comme d'habitude, à dix heures et demie, son domicile de l'avenue de Neuilly, pour faire sa promenade qu